

Les 3 registres de valeurs qui nous unissent

Référer l'identité, l'ambition et les pratiques de C&L62 à un ensemble de valeurs, c'est comme produire une partie de la boussole de notre ensemble associatif. Une boussole dont le cadran correspond aux principes, l'aiguille aimantée au sens et les repères aux valeurs.

1- Les valeurs humanistes. Selon la vieille tradition humaniste, l'être humain est placé au centre.

> C'est la reconnaissance de l'être humain en chacun, de son intériorité (au-delà des apparences) et de sa singularité, et de son droit à la dignité.

> C'est la solidarité ou entraide entre égaux (égaux n'est pas identiques) qui sont invités à coopérer, à recevoir et à donner car chacune et chacun a des capacités, un potentiel et un pouvoir d'acteur de sa propre existence.

> C'est aussi le respect de l'humanité d'autrui et de soi-même : respect de l'autre et de son altérité¹ ; respect limité par l'invitation à la réciprocité (de sorte que la part de l'ogre ou du "barbare" qui peut apparaître en chacun n'ait pas à être acceptée) ; respect également du potentiel d'émancipation individuelle et collective.

En bref, l'homme est pour nous la mesure de toute chose, comme le disait Protagoras il y a 25 siècles.

Ce qui prévaut n'est pas l'efficace, ni l'utile, ni l'avoir, c'est la qualité humaine !

Les capacités de chacun d'entre nous sont à considérer, les talents à découvrir et à faire découvrir... et cela concerne toutes les personnes que nous accompagnons, mais aussi chaque salarié, chaque bénévole impliqué dans l'association.

2- Des valeurs de fraternité, d'égalité et de liberté. A la suite des organisateurs et mouvements pionniers de l'instauration de la démarche de l'éducation populaire, tels que le compagnonnage, les sociétés de Secours Mutuels, les bourses du travail (F. Pelloutier), le Sillon (Marc Sangnier), les Instituts de formation des organisations syndicales, la JOC (créatrice de la méthode pédagogique « Voir, Juger, Agir »), nous voulons participer à **l'avènement d'une République démocratique, en nous inspirant des valeurs de fraternité, d'égalité et de liberté.** Nous voulons nous référer à un état de droit, à notre identité de citoyen actif, et à l'exigence de laïcité qui garantit la liberté absolue de conscience.

Par responsabilité, nous entendons qu'il s'agit pour nous de répondre de nos paroles, actes et non-actes.

3- La référence à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Nous pensons que **tous les humains doivent être traités sur un pied d'égalité,**

reconnaissant « la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine » et « leurs droits égaux et inaliénables ». Elle promeut notamment la liberté d'opinion et d'expression, la liberté de réunion et d'association pacifiques, la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à la dignité et au libre développement de la personnalité de chacune et de chacun. Elle inclut le droit à l'éducation, à la vie culturelle, etc.

Soif d'idéal

Cela nous invite à faire place à cette simple idée : nul humain n'est parfait. Nous revendiquons le droit à l'erreur à condition qu'il ne soit pas associé à une intention de nuire. Et cette idée signale que notre

déclaration de valeurs dessine bien un idéal pour Culture et Liberté Pas-de-Calais mais

que sa portée utopique est à considérer comme une inaccessible étoile qui guide

nos pas, nous indiquant le sens à la fois comme direction à suivre et comme

signification à exprimer, et non comme objectif ou but à atteindre. Cet idéal

guidant nos pas vaut d'abord pour nous et tous les membres de notre

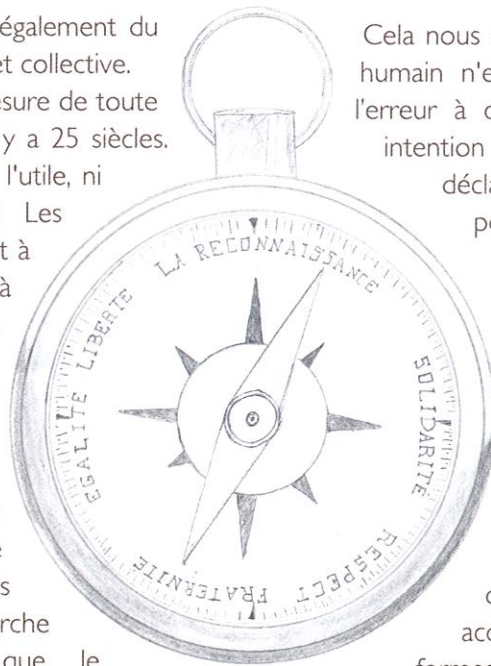
association, quelle que soit leur place dans celle-ci. Il vaut pour la primauté que nous

accordons à l'être sur l'avoir. Il vaut pour les formes de rencontres, d'échanges et d'actions

auxquelles nous nous obligeons du fait de notre implication dans notre association. Il vaut pour notre

examen attentif de ce que nous avons fait et la conception vigilante de ce que nous voulons faire, en veillant à réduire

les imperfections (sans s'imaginer les réduire à néant) et à progresser en qualité (sans croire au "zéro défaut").



« Douter c'est vivre ; être bercé
par la certitude, c'est mourir ».

Oscar Wilde

¹ "Mais la beauté de l'amour, c'est l'interpénétration de la vérité de l'autre en soi, de celle de soi en l'autre, c'est de trouver sa vérité à travers l'altérité". Edgar Morin

Les 9 principes d'action de Culture et Liberté 62

L'ambition de Culture et Liberté Pas-de-Calais est de permettre la rencontre des hommes, de contribuer à mieux vivre ensemble, d'ouvrir des voies pour s'éduquer, pour comprendre les situations face auxquelles nous sommes, pour agir en démocratie sur la société et sur l'économie, pour échanger, apprendre et se réappropriier le temps libéré non comme consommateurs ou administrés mais comme acteurs. Pour cela, nous prenons en considération dans chaque personne rencontrée et accueillie à la fois le sujet, le citoyen et le travailleur (en activité ou au chômage). Les 9 grands principes doubles qui suivent nous situent dans la longue histoire de l'initiative des citoyens, du mouvement associatif et de l'éducation populaire (depuis Condorcet). Nous décidons de proscrire toute forme d'action qui serait contraire à ces principes.

1. Principe de formation tout au long de la vie et de mise en capacité de faire

En tant que Mouvement d'Education Populaire, nous voulons favoriser l'accès au savoir et à la culture du plus grand nombre, et en particulier de ceux qui y accèdent difficilement ; nous considérons l'éducation de tous comme la condition de l'exercice de la citoyenneté et de la démocratie. Nous répondons à l'aspiration à une éducation tout au long de la vie ; nous faisons place à une éducation non formelle et informelle, en dehors du cadre scolaire ou de "la formation".

2. Principe d'émancipation et d'éducation

Il s'agit, pour notre association, ses membres et ses salarié-e-s, d'une part, et pour les personnes destinataires des actions, d'autre part, de s'affranchir de servitudes, de se libérer de préjugés, de ne pas se soumettre aux conformismes et aux "idées toutes faites". C'est pourquoi la "formation" qui relève de l'éducation populaire s'oppose à toute mise "en conformité", à tout "formatage", elle tient compte des phénomènes de peur et de haine, sans y souscrire.

3. Principe d'indépendance individuelle et de liberté de pensée

Le discours social obligé nous invite à parler de "l'autonomie personnelle", ce qui implique un travail de fond. Mais l'autonomie n'est pas, ici, à considérer au sens étymologique (qui fait la loi par soi-même) : nous préférons viser l'indépendance personnelle, laquelle est d'abord une liberté de pensée. Condorcet en traçait la perspective dès

1792, sur base de l'idée républicaine d'un citoyen affranchi, en précisant : capable de penser par lui-même¹, donc capable de résister aux vents dominants du monde social.

4. Principe d'interdépendance et d'entraide fraternelle

Promouvoir la coopération, favoriser les liens sociaux, faire vivre la solidarité, cela passe par des dynamiques collectives compatibles avec les autres principes. Durant des actions d'Education Populaire, un collectif peut développer progressivement des capacités d'entraide et d'auto-organisation, dans un cadre faisant place à la fraternité. Dans les groupes de CetL62, le même principe est à cultiver au sein et entre les équipes, les bénévoles et les salariés et cela passe par des actions y contribuant.

5. Principe d'action et de transformation sociale

La perspective utopique portée par des valeurs, des passions, des combats donne le sens et se concrétise dans l'action projetée, réalisée puis étudiée ou analysée. L'action d'éducation populaire et/ou de formation met en mouvement et elle vise l'agir individuel et collectif. Dans la continuité de l'histoire de l'éducation populaire, elle contribue à la transformation

sociale, pour une évolution de notre société en appui sur ces principes; elle a une ambition d'action collective et parfois institutionnelle.

6. Principe d'économie humaine et responsable

La seule finalité légitime de l'économie est le bien-être des Hommes, à commencer par celui des plus pauvres. Cela concerne l'accès aux biens de base comme les aspirations qui échappent à toute évaluation monétaire : ce projet d'économie humaine est contemporain. Il résiste aux vents dominants poussant vers "une société de marché" et promeut une vigilance écologique responsable (sobriété énergétique, refus du gaspillage, préservation des ressources environnementales, prévalence du politique sur l'économique). L'éducation populaire a aussi le défi d'agir sur le rapport à l'économie, sur la culture économique et sur l'économie.

7. Principe d'égalité et d'accès à la dignité sociale

L'égalité en droit invite le citoyen à l'implication (« engagement » / vie collective) mais aussi à la perception et à l'intégration de sa propre dignité et de ses capacités. Il convient de penser l'égalité sans la « maltraiter » par le discours de « l'égalité des chances ». Il ne s'agit ni de chance, ni de destin mais d'une égalité de droit. Le champ de l'éducation populaire inclut une action positive pour l'accès à la reconnaissance, à la capacité de faire¹ et à la dignité sociale.

8. Principe de responsabilité et de droit à l'initiative

Les personnes inscrites dans des actions de l'éducation populaire ne sont pas des consommateurs ni des usagers réifiés², ils sont considérés à la fois comme sujets, citoyens et travailleurs³. À ce titre, ils ont à répondre, d'abord pour eux-mêmes, de leur action dans les processus d'apprentissage. Répondre de: exercer sa responsabilité ! Ceci va de pair avec le droit à prendre des initiatives dans la vie privée (sujet), dans la vie sociale et politique (citoyen), dans la vie professionnelle (travailleur) ; le droit à l'initiative est fondateur du droit d'association et de "l'Economie Sociale et Solidaire", et il nécessite l'implication individuelle et collective.

9. Principe de bien commun et de non-concurrence avec les services non-marchands

Nous contribuons par l'existence de notre association et par les actions que nous menons à la cause des services du bien commun, essentiellement du ressort des services publics et des activités sans but lucratif. Nous œuvrons dans l'espace du « triangle de l'éthique associative » qui reconnaît trois dimensions à l'action associative : attestataire, prestataire et protestataire⁴. Nous veillons au respect de ces trois dimensions par nos interlocuteurs des collectivités publiques⁵ et nous nous engageons à proposer des relations de bonne intelligence, un pacte de non-agression entre associations et avec les collectivités.

¹ La première définition du mot pouvoir est : capacité de faire

² réifié vient du latin res-rei, il signifie "transformé en objet"

³ Le terme "travailleur" inclut la situation de chômage ou de privation d'emploi

⁴ Trois dimensions que l'on retrouve dans la Charte d'engagements réciproques signée par la région et Culture et Liberté

⁵ Communes, Département, Région. Et aussi de l'État et de l'Europe.

¹ Capable de comprendre, de critiquer et de créer